



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR - 18 janvier 2012

Présents : Frédéric ALIBERT, Daniel BESSET, Isabelle BOZAJIC, Maria DE ALMEIDA, John FLEURET, Maurice GRIMAUD, Fabrice MAZILIER, Jean MEURILLON, Pascal MICHELON, Hélène MOLLET, Emile ZABALETE

### Approbation du compte-rendu de la précédente réunion

Le compte-rendu de la réunion du mercredi 14 décembre est approuvé à l'unanimité.

### Annuaire CDAA

Les représentants de chaque club approuvent le contenu de leurs rubriques respectives.

### Manifestations passées

- Test footing du dimanche 18 décembre au stade de Tournon  
Bonne organisation.  
Le nombre d'inscrits est stable : 41 (contre 44 en 2010).  
Les cadets et juniors ont couru moins vite. Les seniors ont couru plus vite.  
L'apéro à la SNTT a clôturé cette manifestation.

### Prochaines manifestations

- Cross des rameurs du dimanche 22 janvier à la base de l'Épervière à Valence  
3000 m pour les minimes et cadets, 6000 m pour les juniors et seniors et 3000 m ou 6000 m pour les Loisirs.  
Le parcours a été modifié par rapport à 2011.  
Le club de Valence prévoit de quoi manger et boire pour les participants.
- Tête de rivière d'entraînement du dimanche 5 février à l'ARP  
Canots moteur : ARP = 4 – AV = 2 – SNRPG = 1 – SNTT = 1  
Pascal a demandé aux clubs extérieurs de participer à la sécurité.  
Le nouveau bâtiment ne sera pas opérationnel, le parcours reste inchangé.
- 3<sup>ème</sup> manche du Championnat Drôme-Ardèche du dimanche 11 mars à la SNRPG

Il faudra prévoir les canots de sécurité.

Dany BESSET se charge de demander la présence de deux plongeurs.

## Réunions Loisir et Section sportive

Suite à la dernière réunion du Comité Directeur, une réunion avec Pascal et les responsables « Loisir » de chaque club a été prévue le vendredi 10 février à Valence. Les convocations seront envoyées par courrier. Pour la réunion des responsables sportifs, Pascal a demandé une salle à l'ARP après la tête de rivière d'entraînement du dimanche 5 février.

### Formation initiateur

16 inscrits pour le CDAA, autant que pour l'ensemble des autres Comités de la Ligue Rhône-Alpes (pour info : 8 inscrits sur la ligue Bourgogne).

La première journée a eu lieu le samedi 14 janvier.

Pascal insiste sur l'importance des tuteurs et des heures de formation pratique en club.

Les frais de formation s'élèvent à 46€ par personne. Le CDAA prend à sa charge le prix du manuel mais pas les frais pédagogiques, puisque Pascal est payé par le CDAA.

Suite à une recherche de financement, c'est Drôme Profession Sport qui paiera les heures de formation effectuées par Pascal.

### Tête de rivière de zone du dimanche 4 mars à l'ARP

Une première réunion a eu lieu le jeudi 12 janvier pour parler du déroulement de la manifestation et de son financement.

Jean a demandé la permission à Vincent BUSSE d'ouvrir la compétition aux cadets et aux Handis et d'augmenter le prix du siège pour être autonomes au niveau du financement.

La Zone rejette la demande de participation des cadets.

Pour les Handis, Dany rappelle la Zone lundi 23 janvier. Il va proposer que la compétition commence plus tôt et débute par la course des Handis, sur un parcours de 2000 ou 4000 m. Il faudrait un canot de sécurité par bateau Handi.

(Pour info, Pascal et Annie CHANTEPERDRIX vont demander le financement pour l'achat de siège Handi adaptable sur ergo à Drôme Handi).

Quant au financement, il a été dit à Dany que les 1805€ dus pour 2011 seront bientôt remboursés au CDAA et qu'il ne devrait plus avoir de problèmes à l'avenir.

Jean participera à la réunion du Comité directeur de la Ligue le mercredi 25 janvier. Il les relancera si les 1805€ n'ont pas été réceptionnés par le CDAA.

Pascal, Jean et Dany se retrouveront le jeudi 26 janvier pour faire le point sur la préparation de la tête de rivière. Il faut prévoir 12 canots de sécurité. Deux canots ont été rajoutés sur le parcours.

Chaque club doit prévoir des pilotes et accompagnateurs. Une semaine avant la tête de rivière, une réunion sera organisée, rassemblant les gens qui assureront la sécurité (une personne par bateau) pour composer les équipages. Un arbre échoué doit être enlevé.

La ligne d'arrivée va être déplacée vers l'amont, pour être alignée au nouveau bâtiment qui servira de poste d'arrivée, ce qui laissera plus d'espace entre la ligne d'arrivée et le barrage.

Fabrice déplore le fait que certains bateaux coupent le virage des 2000 m. Il est prévu d'y mettre des bouées ou de gros bidons bleus pour éviter cela.

Pascal a rempli le formulaire pour la Préfecture et a fait toutes les demandes, par mail et par courrier.

Le Conseil Général de la Drôme donnerait une subvention de 1000€ pour l'organisation de cette compétition.

Cette subvention exceptionnelle est à distinguer de la subvention de 11 310 € pour achat de matériel pour laquelle une première partie de 7 000 € a déjà été versée et qui sera redistribuée aux clubs sur présentation de facture (2 000 € par club dont 1 000 € déjà versés par avance au CAP). Les clubs sont priés d'envoyer les factures correspondantes à Pascal.

Pascal a demandé à un infographiste, membre de l'Aviron Valentinois, de créer l'affiche de cette manifestation qui sera annoncée sur le site du CDDA. Pascal demande à Hélène d'en faire la rédaction.

### Divers

- Jean reparle du chronométrage. Il faudrait une personne par club pour une manifestation par an au niveau de la Ligue et des manifestations Drôme-Ardèche.  
Il y aurait une demi-journée ou une journée de formation à AIGUEBELETTE puis une formation dans chaque département.  
La Ligue pourrait être sollicitée pour financer l'achat de chronomètres à bande et de valises chronomètre.
- Pascal a envoyé l'appel à cotisation aux clubs du CDAA (la SNTT a déjà payé).
- Tableau d'amortissement : certains matériels arrivent en fin d'amortissement. Pascal va envoyer un mail à chaque club pour l'en avertir.  
Pascal est obligé de répertorier ces matériels et d'acter le fait que ces matériels amortis appartiennent désormais à aux clubs concernés (à chaque club de régulariser l'écriture en incluant ces matériels dans son actif).
- Vendredi 20 : colloque des cadres sportifs des clubs (bénévoles et professionnels à AIGUEBELETTE
- Le CDAA a reçu un courrier au sujet des licenciés étrangers (nos clubs ne sont pas concernés...).
- On évoque le cas du club de hockey sur glace de Valence qui est à la limite du dépôt de bilan. A ce propos Dany rappelle que le président d'une association n'a pas à signer un paiement. Seul le trésorier est habilité à le faire.
- Jean a obtenu le montant de la prime de l'assurance «Protection spécifique dirigeants» de la MAIF : 46€ par an et par personne. Il la conseille aux présidents et trésoriers de chaque club.
- Drôme Handi s'est porté candidat à l'organisation des Jeux de la Jeunesse Handi Sport qui auront lieu en mai 2013.
- Alerte pollution en vigueur. Les entraînements sont interdits. Le cross de dimanche 22 janvier pourrait être annulé si l'alerte n'est pas levée.
- Le CDAA a reçu un courrier sur l'équipement de sécurité des canots. Il y a un règlement de police pour le Rhône. Nous avons la permission de ne pas embarquer l'ancre pour la tête de rivière du 4 mars.
- Le lundi 23 janvier, réunion des présidents de Comités Drôme et Ardèche à la DDCS de Valence au sujet de la campagne CNDS 2012.  
Un document «Projet associatif » est demandé à chaque club pour justifier les demandes de subventions. Pour des demandes de moins de 750€, la demande devra être portée par le CDDA.  
La demande de subvention doit être égale à 50% maximum du coût de l'action.  
A terme, le plancher va continuer à augmenter. Cf. Odette Durand à l'Assemblée générale du vendredi 2 décembre : les subventions CDOS finiront par être versées directement aux Fédérations.
- L'Assemblée générale de la Ligue aura lieu le dimanche 19 février à VAULX en VELIN. Chaque club répond directement à la Ligue au sujet de sa participation.

A l'ordre du jour de la réunion du Comité directeur de la Ligue du mercredi 25 janvier : préparation de l'Assemblée générale du 19 février, chronométrage et nouveau PCA (président de la commission des arbitres) : favorite Isabelle ZENGLER, de TALLOIRES

**La prochaine réunion est fixée au jeudi 16 février 2012 à 19 h à Valence, Maison des bénévoles du sport.**